



http://www.saint-aignan-grandlieu.fr



Édito

L e 15 mars dernier, je sollicitais à nouveau votre confiance avec une équipe renouvelée, afin de nous engager pour six nouvelles années au service de notre commune.

Dans un contexte électoral inédit, je suis honoré du résultat obtenu. Les 24 sièges obtenus par la liste que je conduisais, seront occupés par des hommes et des femmes engagés pour leur commune, engagés pour un nouvel élan solidaire et durable.

Ce contexte nous invite à poursuivre le travail avec humilité mais aussi avec beaucoup de détermination et d'enthousiasme pour mettre en œuvre un projet ambitieux pour la commune qui continue de vivre malgré les décisions de l'État à l'encontre de notre cadre de vie.

Nos engagements pour une commune solidaire et écologique, pour une commune agréable et facile à vivre, pour avancer ensemble trouvent encore plus écho dans la situation sanitaire et sociale actuelle.

Vous trouverez dans ce numéro spécial, vos nouveaux élus, le cadre de fonctionnement de la municipalité mais aussi un rappel des services municipaux existants, et leur organisation.

Au sortir des périodes de confinement puis des deux premières phases de déconfinement, je souhaitais remercier l'ensemble des hommes et des femmes qui se sont investis auprès des aignanais des plus jeunes au plus âgés, les services municipaux bien sûr, mais aussi les élus, anciens et nouveaux, les citoyens qui ont œuvré dans l'ombre et qui ont rompu l'isolement de quelques-uns d'entre nous, qui en ont soutenu d'autres par leurs paroles ou par leurs actes. Ces remerciements s'adressent aussi aux personnels « engagés en première ligne », ils se reconnaîtront.



Jean-Claude Lemasson Maire de Saint-Aignan de Grand Lieu

Résultats des élections municipales

Les **27 membres du Conseil Municipal** ont été élus dès le premier tour des élections municipales le 15 mars 2020.

La liste menée par Jean-Claude Lemasson, « Engagés pour Saint-Aignan », a été élue avec 71,82 % des voix, face à « Ensemble et bienveillants pour Saint-Aignan » menée par Denis Marot.

Jean-Claude Lemasson est élu Maire par le Conseil Municipal le 27 mai 2020 pour un **3ème mandat de 6 ans**. (2020 - 2026)





Liste conduite par Jean-Claude LEMASSON

71,82% des voix 24 sièges au Conseil Municipal

NOMBRE D'INSCRITS

3213

NOMBRE DE VOTANTS

1404

ABSTENTIONS

1809

BULLETINS BLANCS ET NULS

45

7 commissions municipales

Les commissions municipales sont chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipal et d'instruire les dossiers en amont.

Ces commissions ne disposent d'aucun pouvoir de décision. Le conseil municipal est le seul compétent pour régler, par délibération, les affaires de la commune.

Saint-Aignan de Grand Lieu compte **7 commissions**.

Retrouvez les commissions listées ci-dessous avec les élus y siégeant, le Maire y siègeant de droit.

Cultre, Animation du territoire, Vie associative

Jean-Claude LEMASSON Valérie LIEPPE de CAYEUX Gwenaëlle GUINGUENÉ

Damien PHILIPON

Gwenaëlle HERVÉ

Sylvie GOUJON

Patrick NAGARD

Anastasia BRIAND

Bruno BABIN

Denis MAROT

Cadre de vie, Environnement

Jean-Claude LEMASSON

Xavier SANDMEYER

Gaël CHOCTEAU

Valérie DOUILLARD

Martine POTIER

Véronique BAYLE

Frédéric CHAUCHET

Pierre CORRE

Anastasia BRIAND

Bruno BABIN

Antony BOUCARD

Aménagement du territoire, **Déplacements**

Jean-Claude LEMASSON

Éric AÏT-KACI

Martine POTIER

Ronan GOBIN

Damien PHILIPON

Véronique BAYLE

Isabelle KOUASSI

Daniel COUTANT

Anastasia BRIAND

Bruno BABIN

Frédéric CHAUCHET

Gaël CHOCTEAU

Antony BOUCARD

Famille, Enfance, Jeunesse

Jean-Claude LEMASSON

Hélène HAZLEWOOD

Isabelle KOUASSI

Anastasia BRIAND

Alexandra EVAIN

Damien PHILIPON

Ludivine RELION

Bruno BABIN

Solidarités

Jean-Claude LEMASSON

Joëlle DEUTSCHLER

Martine POTIFR

Alexandra EVAIN

Isabelle KOUASSI

Anastasia BRIAND

Bruno BABIN

Ludivine RELION

Travaux, Équipements

Jean-Claude LEMASSON

Patrick NAGARD

Jérôme BRIZARD

Ronan GORIN

Pierre CORRE

Gaël CHOCTEAU

Alexandra EVAIN

Daniel COUTANT

Anastasia BRIAND

Bruno BABIN

Denis MAROT

Affaires générales

Jean-Claude LEMASSON

Daniel COUTANT

Valérie DOUILLARD

Gwenaëlle HFRVÉ

Jérôme BRIZARD

Gwenaëlle GUINGUENÉ

Anastasia BRIAND

Bruno BABIN

Denis MAROT

Gwenaëlle GUINGUFNÉ

Les Élus municipaux

Le Maire

Le maire représente l'autorité municipale. Il est à la fois agent de l'État et agent de la commune en tant que collectivité territoriale. À ce titre, il exécute les **délibérations du conseil municipal**, qu'il préside et dont il fixe l'ordre du jour. Il prépare le budget.

Il dispose de **pouvoirs propres**, en matière d'**urbanisme**, de **police administrative** (ordre public) et de **personnel dont il assume le recrutement et la direction**. Le maire est aussi le représentant de l'État dans la commune. À ce titre, il **organise les élections, publie les lois et règlements**. Sous l'autorité du procureur, il est également officier d'état civil et officier de police judiciaire.



Jean-Claude LEMASSON

Maire
Représentant de Saint-Aignan de Grand Lieu

au Conseil Métropolitain

Les adjoints

Les adjoints sont chargés d'assumer des fonctions que le maire leur confie et éventuellement de le suppléer (dans l'ordre de nomination). Ils exercent leurs responsabilités dans un domaine spécifique, en rapport avec leurs compétences et leurs motivations



Valérie LIEPPE DE CAYEUX

1e adjointe En charge de la Culture, de l'Animation du territoire et de la Vie associative



Xavier SANDMEYER

2e adjoint En charge du Cadre de Vie, de l'Environnement et de la Citoyenneté



Joëlle DEUTSCHLER

3e adjointe En charge des Solidarités



Éric AÏT-KACI

4e adjoint En charge de l'Aménagement du territoire et des Déplacements



Hélène HAZLEWOOD

5e adjointe En charge de la Famille, de l'Enfance et de la Jeunesse



Patrick NAGARD

6e adjoint En charge des Travaux et Équipements.

Les conseillers

L'ensemble des conseillers municipaux **siègent au conseil municipal**.

Ils sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de 6 ans (**2020-2026**).

Les conseillers municipaux délégués ont reçu une délégation pour **exercer une mission précise auprès des adjoints ou du Maire**.



Daniel COUTANT
En charge des Finances et des
Ressources humaines



Martine POTIER
En charge du suivi des hébergements



Sylvie GOUJON



Frédéric CHAUCHET
En charge du dossier Aéroport, des dispositions en lien avec l'Economie, les Commerces et les Services



Bruno BABIN
En charge des questions relatives au handicap et à la jeunesse



Jérôme BRIZARD



Isabelle KOUASSI En charge des questions relatives à la petite enfance



Gaël CHOCTEAU



Pierre CORRE



Gwenaëlle HERVÉ



Véronique BAYLE



Alexandra EVAIN



Gwenaëlle GUINGUENÉ
En charge relations
avec les associations œuvrant
dans la Vie culturelle, les loisirs



Ronan GOBIN
En charge des questions relatives aux déplacements



Damien PHILIPONEn charge des relations avec les associations de pratique sportive



Valérie DOUILLARD



Anastasia BRIAND



Denis MAROT



Antony BOUCARD



Ludivine RELION

Les services municipaux

À Saint-Aignan de Grand Lieu les services sont regroupés dans quatre directions, pilotées par la directrice générale des services.

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Du lundi au vendredi: 9h-13h / 14h-17h30

Fermée le jeudi après-midi

Contacter la Mairie : contact@sagl.fr - 02 40 26 44 44

Social - Enfance - Jeunesse

CCAS: au **Service Social, le Centre communal d'action sociale (CCAS)** vient en aide aux personnes en difficulté par des moyens humains ou financiers, des aides au logement, des aides alimentaires, des aides financières... Le conseil d'administration du CCAS se réunit environ toutes les 6 semaines et délibère sur les aides à apporter. Les dossiers sont présentés anonymement..

HORAIRES: du lundi au vendredi: 9h-13h / 14h-17h30. Fermé le jeudi après-midi.

Contacter le CCAS : 02 40 26 44 73

ENFANCE - JEUNESSE : le service veille au bon fonctionnement du groupe scolaire Jules d'Herbauges, organise le périscolaire, la restauration scolaire et les transports scolaires. Il gère aussi le Multi-accueil Pom' de Rainette pour les plus petits et la Maison des Jeunes.





Vie locale

LE SERVICE VIE LOCALE : le service est en charge des actions dans le domaine culturel et sportif et apporte son soutien aux acteurs de la vie locale et aux associations. Il veille au bon fonctionnement de l'Espace Vie Locale, de l'école de musique et de la médiathèque. Il organise les événements et rendez-vous culturels (salon d'art, fête de la musique, fête de Pierre-Aigüe, marché de Noël, festival des Festifolies d'Automne,...)

Techniques

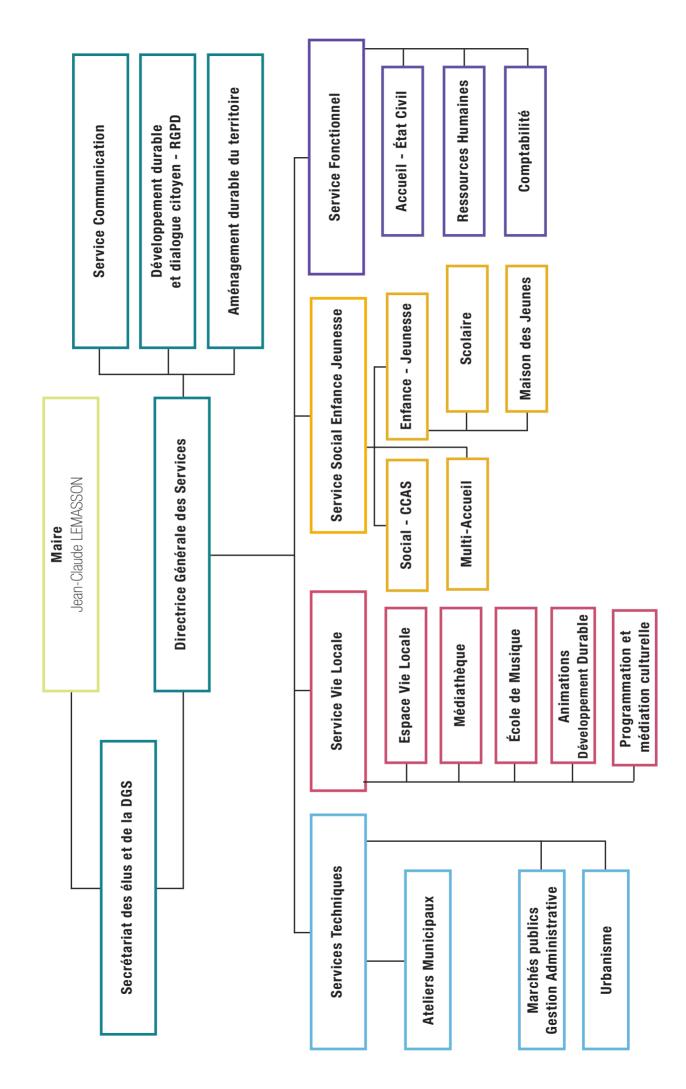
LES SERVICES TECHNIQUES: ils sont avant tout un service public destiné à améliorer le cadre de vie des habitants de la commune. Ils s'occupent de coordoner les divers chantiers sur la commune et de l'entretien des espaces naturels. Ils gèrent aussi les dossiers d'urbanisme et les marchés publics.





Fonctionnels

LES SERVICES FONCTIONNELS : ces services regroupent les services d'accueil et d'état civil, ainsi que les services ressources de la commune. (comptabilité, gestion du budget, ressources humaines)



5 salles disponibles sur réservation

Cinq grandes salles peuvent être réservées par les associations, dont deux par les particuliers aignanais ou les personnes extérieures à la commune pour y organiser un événement.

Pour réserver, il faut faire la demande auprès de l'Espace Vie locale **au plus tard un mois avant la date souhaitée**. En pratique, mieux vaut anticiper sa demande. Chaque année, en janvier, les réservations de salles pour l'année suivante s'ouvrent. (janvier 2021 pour l'année 2022)

Pour les associations, les salles sont mises à disposition à titre gratuit (sauf salle des fêtes de l'Héronnière mais subvention possible, selon l'usage).

Contact Espace Vie locale: evl@sagl.fr - 02 40 26 44 71



Salle Paul Pouvreau

La salle Paul Pouvreau se situe 41 rue des Frères Rousseau, dans l'Espace Vie locale.

Elle offre 100 places assises en gradins. Ces gradins sont modulables (configuration théâtre ou à plat).

La salle est sonorisée et équipée d'un vidéo projecteur. Idéale pour organiser des conférences, des projections, des réunions publiques, de petits spectacles, des auditions de l'école de musique...

Inaugurée le 5 septembre 2015

Salle de l'Héronnière

La salle de l'Héronnière située rue du Pressoir, est idéale pour organiser un événement culturel (concert, théâtre...), une réception, un mariage...

Elle se compose d'une grande salle (400 personnes debout, 240 assises, 350 en gradins), modulable pourdisposer d'une salle de taille moyenne (300 personnes debout, 150 assises) et d'une petite salle (100 personnes debout, 60 assises).

Une autre petite salle d'activité à vocation culturelle est aussi disponible (à l'aile droite du bâtiment). Uniquement à destination des associations.



Inaugurée le 3 décembre 1994

Salle Madricine Hart

Salle Madeleine Huet

La salle Madeine Huet se situe rue des Grèbes Huppés. Elle comprend une pièce principale, une cuisine équipée, un espace salon (90 m2). Elle peut accueillir 60 personnes assises, 100 personnes debout.

Cet équipement est destiné aux personnes âgées pour l'organisation d'événements associatifs ou privés (résidents du Moulin des Rives, Club Joie de vivre, particuliers de + de 75 ans).

Inaugurée le 21 février 2013

Salle de la Pavelle

La salle de la Pavelle se situe rue du Pressoir.

Elle se compose en fait de cinq salles : une salle de billard, une salle de catch et boxe thaï, une salle de gym et d'arts martiaux, une salle omnisports (tennis, badminton, escalade avec mur...) avec une tribune de 100 places, une dernière salle pour la gym et le yoga .Ces trois dernières peuvent être mises à disposition.

A cela s'ajoute un hall d'accueil avec un espace de convivialité et des vestiaires.

Inaugurée le 15 janvier 1999

Salle Polyvalente

La salle Polyvalente se situe rue du Pressoir.

Dédiée aux activités sportives, elle a été rénovée en 2016.

Elle comprend au rez-de-chaussée, une salle omnisports (handball, basket, volley..), un hall d'accueil, un espace de convivialité, des vestiaires.

A l'étage, on trouve une salle dite des «pieds nus» (pour la danse, la gym, la capoeira...) ainsi qu'une salle d'activités (yoga...).



Réhabilitée le 8 octobre 2016

Espace Vie Locale

L'Espace Vie Locale (EVL) est **un pôle qui rassemble les acteurs de la vie locale.** Objectif : fédérer toutes celles et tous ceux qui organisent des animations socio-culturelles et sportives rendant ainsi la commune plus dynamique, plus attractive.

Ouvert en 2015, cet équipement de 800 m2 abrite également l'école municipale de musique : Le Patio musical. Juste à côté, se trouve la médiathèque Le Jardin de lecture offrant là un triptyque socio-culturel au coeur du bourg.

Informations pratiques

Le personnel de l'Espace Vie Locale vous accueille 4 jours par semaine :

Lundi: 9h-13h / 14h-17h30 Mardi et mercredi: 14h-17h30 Vendredi: 9h-13h / 14h-19h

En dehors de ces créneaux horaires, les associations (dont le siège social est établi à l'EVL) disposent d'une clé pour mener à bien leurs activités au sein de l'Espace Vie Locale.

L'espace dispose de bureaux proposés aux associations, de 3 salles de réunion, de 3 grandes salles d'activités artistiques, de la salle Paul Pouvreau et d'un espace boîtes aux lettres des associations et reprographie.

Contact: evl@sagl.fr - 02 40 26 44 71

École de musique

Le Patio musical a investi ses nouveaux locaux en 2015 et se situe au coeur de l'Espace Vie Locale. Elle compte dans ses rangs environ **170 élèves**, encadrés par **10 professeurs**. Elle dispose d'un espace de plus de 200 m2 comprenant **5 salles de cours et 2 salles de pratiques collectives** ; toutes ont bénéficié d'un traitement acoustique.





Informations pratiques

L'administration est ouverte aux horaires suivants :

Du mardi au vendredi : 9h-13h / 14h-16h30

Les cours de musique se déroulent le soir en semaine ainsi que le mercredi toute la journée.

Secrétariat (renseignements administratifs) : 07 62 28 62 79 - mberthelot@sagl.fr Direction (renseignements pédagogiques) : 06 07 24 48 89 - arousseau@sagl.fr

17 disciplines

Éveil musical - Formation musicale - Chant - Clarinette - Flûte traversière - Guitare - Piano - Percussions - Saxophone - Trompette - Tuba - Trombone - Atelier vocal (enfant ou ados/adultes) - Ensembles instrumentales - Musique de chambre - Musiques Actuelles Amplifiées - Orchestres (junior, intermédiaire ou harmonie)

Médiathèque - Le Jardin de lecture

La médiathèque Le Jardin de lecture a ouvert ses portes en 2011. Elle offre une surface de 450 m2 dont 350 m2 dédiés aux utilisateurs. Elle compte **environ 14 000 documents** dans ses rayonnages.

Quatre ordinateurs sont à disposition du public : 2 pour effectuer des recherches dans le fonds documentaire ; 1 pour se connecter à internet ; 1 pour tester le jeu multimédia du moment.



Informations pratiques

Le personnel et les bénévoles de la médiathèque vous accueillent guatre jours par semaine :

Lundi: 16h-18h (fermé le lundi en juillet et en août)

Mercredi: 10h30-13h / 14h30-19h

Vendredi: 15h30-19h

Samedi: 10h30-13h (fermé le samedi en juillet et en août)

En dehors de ces horaires d'ouverture, une boîte pour les retours des documents se tient à votre disposition à l'entrée de la médiathèque.

L'inscription est gratuite pour les habitants de Saint-Aignan de Grand Lieu et des communes extérieures.

Contact: 02 40 26 44 55

Multi-accueil - Pom' de Rainette

La Maison de l'enfance Pom' de Rainette regroupe deux services : une crèche multi-accueil et l'accueil périscolaire destiné aux 3-11 ans avant et après l'école.

Créé en 2006, cet équipement municipal offre une surface intérieure de 660 m2 et un jardin de 750 m2.

La crèche-multi accueil accueille les bébés à partir de 2 mois jusqu'à leur scolarisation. Elle dispose de 20 places.

Contact: 02 40 26 44 51

Pour le mercredi et durant les vacances scolaires, la commune délègue l'organisation de **l'accueil de loisirs** des 3 -11 ans au Comité départemental UFCV 44 sur le site de **la Plinguetière.**



Écoles Jules d'Herbauges



Le groupe scolaire Jules d'Herbauges compte 342 élèves répartis dans 5 classes de maternelle (petite, moyenne et grande section) et 9 classes d'élémentaire (du CP au CM2).

Contact école maternelle : 02 40 26 45 00

Contact école élémentaire : 02 40 26 45 01

Maison des jeunes

La nouvelle Maison des jeunes a ouvert ses portes le 2 octobre 2019. Elle prend place au cœur du parc de Grand Lieu (avenue de la Presqu'île du Dun).

Elle est **destinée aux 11-25 ans**. Son aménagement a été pensé pour accueillir distinctement les 11-13 ans et les 14 ans et plus.

Elle s'étend sur **260 m²** et comprend : un espace partagé, deux salles d'activités, une salle de bricolage, deux bureaux, des locaux techniques, des sanitaires, avec en extérieur un préau, un abri-vélos et une vaste terrasse.



Informations pratiques

Les horaires en période scolaire :

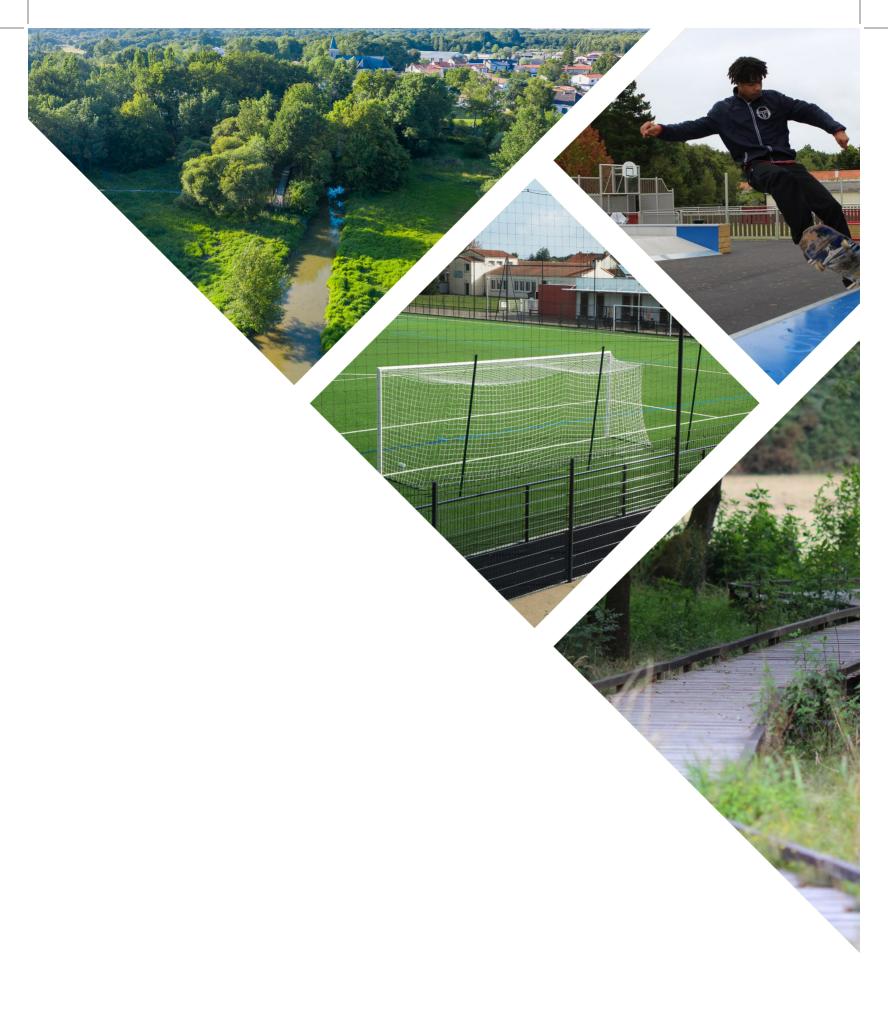
Mercredi et Samedi: 14h - 18h30

Vendredi: 17h - 20h d'octobre à mars et jusqu'à 21h

en avril, mai, juin et septembre

Pendant les vacances scolaires :

Du lundi au vendredi : 10h - 12h / 14h - 18h30





@SAGL_mairie

